



1188 Gimel, le 22 novembre 2016

CONSEIL COMMUNAL
GIMEL

RAPPORT

sur le Préavis Municipal No. 11-2016
présenté au Conseil Communal
en sa séance du 26 octobre 2016

« Budget 2017 » de la Commune de Gimel

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission des finances, composée de Messieurs :

CORREVON Pierre-Yves, Président
MESSIEUX Cyril
PICHON Stéphane
PASCHE Jean-Marie
EGLI Daniel, suppléant
DIEPERINK Edgar, Rapporteur

s'est réunie à trois reprises soit :

- Le 7 novembre 2016 pour l'étude du budget et la rédaction des questions,
- le 15 novembre 2016, pour les réponses de la Municipalité en présence de Mme Sylvie Judas, Syndic, M. Philippe Rezzonico, Municipal et de Mme Pascale Ducret, Boursière communale, que nous remercions pour leur collaboration,
- et le 21 novembre 2016 pour l'élaboration du présent rapport.

Observations générales

Le budget 2017, pour la première fois franchit le cap des 10 millions de francs.

La prévoyance sociale avec comme principale charge l'AJEMA (accueil jour des enfants Morges-Aubonne) prend comme chaque année l'ascenseur. Rien que pour ce poste, l'augmentation est de plus de Fr.165'000.00 entre les comptes 2015 et le budget de l'année prochaine, montant qui ne va pas aller en diminuant.

A titre indicatif, la prévoyance sociale pour notre commune se décompose de la manière suivante :

- Prise en charge à domicile et hébergement	SFr. 368'621.00
- Assurance maladie	SFr. 110'005.00
- RI et participation cantonale à l'assurance chômage	SFr. 400'223.00
- Subventions et aides aux personnes handicapées	SFr. 169'126.00
- Prestations pour la famille et autres prestations sociales	SFr. 67'348.00
- Bourses d'études et d'apprentissage	SFr. 48'226.00
- Total	SFr.1'163'549.00

Au chapitre des recettes, on peut relever des augmentations substantielles notamment pour l'impôt sur la fortune et le revenu des personnes physiques, augmentations liées au développement de notre village.

La marge d'autofinancement s'élève à SFr. 724'631.60, tandis que les amortissements hypothécaires prévisibles pour 2017 sont de SFr. 601'901.00.

Pour les investissements, la CoFin relève que :

- La construction d'un nouveau collège péjore de manière significative le reste de nos investissements en soulignant quand même que les intérêts et amortissements sont pris en charge par l'ASSAGIE pour une période de 30 ans.
- La réfection de la Grand-Rue et sa sécurité représente un montant très important qui ne doit surtout pas faire oublier le reste du réseau routier de notre commune. Celui-ci se dégrade plus rapidement que les investissements prévus seulement pour 2020.

La CoFin rend attentif la Municipalité que le poste `` réfection routes communales '' est sous-évalué et mérite une réévaluation plus rapide.

La CoFin propose également une évaluation réelle des besoins en personnel de la voirie, l'organisation et de la répartition des tâches de ce personnel.

Conclusions

En conclusion de ce qui précède, la commission unanime demande au Conseil Communal d'accepter le budget 2017 tel que présenté, soit :

Total des revenus : SFr. 10'128'424.00

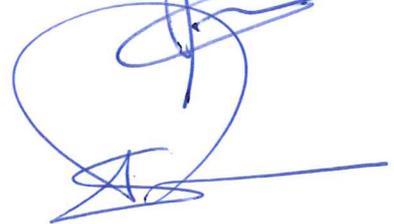
Total des charges : SFr. 10'406'895.40

D'où un excédent de charges de SFr. **278'471.40.**

Le Président

Le rapporteur





Les membres